

BÉRÉ

Le Dauphiné, 14/12/16

MANOSQUE (04) | Les "rencontres énergie et innovation des territoires" se sont tenues

La mobilité électrique, enjeu de demain

La 5^e édition des "rencontres de l'énergie et de l'innovation" s'est tenue à Manosque avec l'ensemble des partenaires et institutions concernées par la transition énergétique. EDF confirme son engagement auprès des différents acteurs du Val de Durance pour mettre en place des actions concrètes sur les départements alpins. Réchauffement climatique, pollution des villes... Dans un contexte mondial où les énergies fossiles sont dénoncées comme étant les plus polluantes actuellement sur la planète, les énergies renouvelables ont de beaux jours devant elles.

"Transition énergétique et numérique", tel était le thème abordé cette année lors des tables rondes organisées à Manosque, salle "Osco Manosco" avec les partenaires concernés pour débattre sur les perspectives qui se présentent dans les territoires alpins où le numérique constitue un axe de développement économique majeur, compte tenu des problématiques liées aux déplacements.

L'hydraulique qui prend le relais

Le développement des Réseaux électriques intelligents en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur constitue des enjeux économiques, sociaux et environnementaux majeurs. C'est une formidable opportunité de création

d'emplois dans notre région.

« Le principe de So FLEX'hy, c'est de mettre à contribution la chaîne Durance-Verdon afin de la rendre disponible pour pallier l'intermittence de certaines énergies. Le stockage de l'eau constitue en effet un atout pour des énergies très dépendantes du climat. Ainsi, quand le soleil n'est pas suffisant pour que le photovoltaïque produise à pleine capacité, c'est l'hydraulique qui prend le relais. Comme une solidarité entre énergies renouvelables », indique Pascale Sautel, en charge du projet So Flex'hy à EDF.

« L'objectif est de développer l'usage du véhicule électrique »

La prise en compte de la mobilité est essentielle pour concevoir un projet de territoire durable et attractif. D'abord parce que le transport représente 15% du budget des ménages. Ensuite, parce que le véhicule thermique est une source d'émission de particules fines. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le syndicat d'énergie a lancé une étude visant à dimensionner et mettre en œuvre un réseau départemental d'infrastructures



Les tables rondes autour de l'énergie et le numérique, la mobilité durable ont constitué l'essentiel des débats.

Photo Le DL/Jean-François MUTZIG

de recharge pour les véhicules électriques. « Dans un département comme le nôtre, où l'investissement privé n'est pas suffisant, il revient aux pouvoirs publics d'intervenir pour assurer un maillage satisfaisant du territoire et ne pas laisser nos territoires ruraux en marge de ces évolutions. L'objectif est de développer l'usage du véhicule électrique et de contribuer à sécuriser les déplacements intradépartementaux », avançait René Massette, conseiller départemental 04.

Jean-François MUTZIG

LE CHIFFRE

80

C'est nombre de bornes publiques de recharge de véhicules électriques qui seront installées dans les prochains mois dans les Hautes-Alpes.

Un dispositif innovant expérimenté à Embrun

La résidence "Le Roc", à Embrun, fait partie du patrimoine de l'OPH 05 (Office public de l'habitat). Elle est constituée de 14 appartements, caractéristiques des années 80-90 dans les Hautes-Alpes. Dans cette résidence HLM, EDF et l'OPH ont décidé de lancer, en janvier 2016, et pour une durée de 18 mois, une expérimentation de pilotage de chauffage électrique à distance dont le but est de montrer qu'il est possible de diminuer la consommation énergétique des occupants et d'améliorer leur confort sans pour autant lancer une

rénovation lourde du bâtiment.

Le Syndicat mixte d'électricité des Hautes-Alpes (SyME05) vient de prendre la compétence "Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (Irve)" par arrêté préfectoral. Le projet consiste à installer environ 80 bornes publiques de recharge de véhicules électriques dans les prochains mois. Les Hautes-Alpes font partie des départements qui se lancent avec une vision territoriale globale et le dossier est déjà bien avancé. Il prévoit l'implantation d'une borne tous les 25 kilomètres.